



JESSICA FRANCE
Association Loi 1901

**Action collective Certification avionique:
Une démarche d'accompagnement proposée par JESSICA France
avec le soutien de la DIRRECTE et de la Région Midi-Pyrénées**

Les politiques d'externalisation des donneurs d'ordre avec des Work Packages de plus en plus importants nécessitent une autonomie, un partage de risques, et un engagement croissant, financier et humain de chacun des acteurs de la chaîne de sous-traitance.

Le domaine de la certification est directement impacté par ces nouvelles organisations industrielles.

C'est pourquoi l'Etat et la Région Midi-Pyrénées sensibilisés aux enjeux du domaine financier, dans le cadre du programme structurant ADER 2, l'action collective portée par Jessica France et qui démarre par un **séminaire de lancement** :

« PME/PMI, intégrez les exigences de la certification aéronautique dans le processus de conception des systèmes électroniques »

Mardi 22 février 2011 - salle de conférences du LAAS/CNRS

L'objectif poursuivi est de répondre aux attentes des PME au travers d'une journée où s'échangeront témoignages et retours d'expériences et d'exposer la démarche d'action collective déployée par Jessica France et son prestataire «Certification Together »

L'économie réalisée pour les entreprises aidées peut aller sur une phase de pré-diagnostic ou d'accompagnement jusqu'à 70 % de la prestation.

Informations pratiques

- **Lieu** : salle de conférence du LAAS / CNRS -7 av du Colonel Roche, 31077 toulouse
Plan d'accès : <http://www2.laas.fr/laas/images/plan-complexe.gif>
- **Inscription au séminaire de lancement de l'action collective**
La participation à la journée est gratuite pour tous mais l'inscription à la manifestation est obligatoire par email : salas@captronic.fr
- **Renseignements complémentaires** :
Sébastien SALAS, Tél. : 05 6133 63 33 salas@captronic.fr

Page de l'action collective : <http://www.captronic.fr/Certification-aeronautique.html>

(*) Critère d'éligibilité des PME : entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes, et dont soit, le CA annuel n'excède pas 50 M€, soit le total du bilan annuel n'excède pas 43 M€ et qui ne soit pas détenue à hauteur de 25 % ou plus du capital ou des droits de vote par une entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas à la définition donnée ci dessus.



JESSICA FRANCE
Association Loi 1901

Programme :

13h45 Accueil

14h00 Introduction : Gérard Ladier, président du WG-71, groupe de travail de l'EUROCAE en charge de la révision de l'ED-12 (dénomination européenne du DO-178 pour les américains) et des documents associés

Le plan Ader, mot des financeurs : Olivier Trelcat, DIRECCTE, et un représentant de la Région Midi Pyrénées

14H30 Les normes et leurs évolutions par Jean-François SICARD et Jean-christophe BONNET du CEAT

15h30 Témoignage d'un donneur d'ordre

Nouvelles responsabilités des fournisseurs en matière de certification

16h00 Présentation de l'action collective par Sébastien Salas, JESSICA FRANCE

- Les ateliers techniques collectifs
- L'aide individualisé

16H30 L'offre d'accompagnement par Lionel Burgaud, Certification together

- Présentation de l'initiative, de l'offre des partenaires
- Présentation de la démarche d'accompagnement



17h00 Témoignage de PME par Xavier Lafontan, INTESENS

- Le besoin de conformité aux exigences de la Certification chez INTESENS
- Retours sur la démarche d'accompagnement

17h20 Discussion générale



Avec le soutien du pôle Aérospace valley



(*) Critère d'éligibilité des PME : entreprise dont l'effectif est inférieure à 50 personnes, et dont soit, le CA annuel n'excède pas 50 M€, soit le total du bilan annuel n'excède pas 43 M€ et qui ne soit pas détenue à hauteur de 25 % ou plus du capital ou des droits de vote par une entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas à la définition donnée ci dessus.